

METTRE EN ŒUVRE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

SOMMAIRE

<i>Préambule du cycle terminal</i>	2
Objectifs	2
Compétences visées	2
Organisation du programme	3
<i>Le programme de STSS, approche didactique et pédagogique</i>	4
Proposition de repères sur l'équilibre du programme	4
Démarche	4
Capacités et attendus de fin de cycle	8
Articulation sciences et techniques sanitaires et sociales et épreuve orale	8
Progressions pôle thématique et pôle méthodologique	9
<i>1^{re} ST2S – STSS, pôle thématique</i>	11
« Santé, bien-être et cohésion sociale »	11
Comment mesurer l'état de santé, de bien-être et la cohésion sociale ?	13
« Protection sociale »	18
« Modes d'intervention en santé et action sociale »	20
<i>1^{re} ST2S – STSS, Pôle méthodologique</i>	22
« Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social »	22
<i>Glossaire</i>	25

Préambule du cycle terminal

Objectifs

L'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales se déploie selon une approche systémique permettant aux élèves de la série sciences et technologies de la santé et du social d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

Les élèves identifient et analysent les besoins de santé et les besoins des individus et des groupes sociaux ainsi que leurs déterminants. Ils examinent les réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.

Pour ce faire, les programmes des classes de première et de terminale s'organisent en deux pôles : le pôle thématique qui forme à la compréhension des questions sociales et de santé, à leur prise en charge dans une société ; le pôle méthodologique qui permet aux élèves d'appréhender des méthodes liées à la production de la connaissance en santé et sociale et à la mise en œuvre de projet d'action.

Cet enseignement vise à construire les compétences et repères culturels nécessaires à une poursuite d'étude dans les champs sanitaire et social. Il mobilise à cet effet les disciplines des sciences humaines et sociales telles que la sociologie, le droit, l'économie, mais aussi des disciplines transversales comme les mathématiques ou le français.

Compétences visées

Par une approche technologique, la formation en sciences et techniques sanitaires et sociales développe des compétences transversales que sont :

- la littératie ;
- la numératie ;
- l'écoute ;
- le travail en équipe ;
- l'autonomie ;
- l'esprit critique ;
- la capacité à rendre compte d'une démarche ;
- la mobilisation du numérique en appui à l'analyse d'une question de santé ou sociale.

Ces compétences sont travaillées en lien avec celles spécifiques au champ santé-social :

- analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales ;
- caractériser la cohésion sociale, le bien-être et la santé des populations, des groupes sociaux ;
- questionner la relation entre les déterminants, les besoins en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles ;
- identifier les objectifs des politiques de santé, de protection sociale, d'action sociale ;
- repérer les acteurs et organisations du champ sanitaire et social à différentes échelles territoriales ;
- mener une démarche de recherche documentaire et d'analyse de l'information sanitaire et sociale ;

Retrouvez éduscol sur :



- analyser une démarche d'étude en santé et social, argumenter les choix méthodologiques ;
- présenter une démarche de projet dans le champ sanitaire et social, ses contraintes et spécificités.

Cet enseignement contribue au développement des compétences d'expression écrite et orale à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Organisation du programme

Les programmes des classes de première et de terminale s'organisent en deux pôles, le pôle thématique et le pôle méthodologique. Le pôle thématique est décliné en quatre modules. Trois sont traités en première, « Santé, bien-être et cohésion sociale », « Protection sociale », « Modes d'intervention en santé et action sociale » et un en terminale, « Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale ». Chacun de ces modules est composé d'une ou plusieurs parties, introduites par un questionnaire.

Pôle thématique

Le module « **Santé, bien-être et cohésion sociale** » permet de caractériser la santé et ses déterminants ainsi que le bien-être et la cohésion sociale, leurs mesures, l'émergence des problèmes dans une approche de territoire national ou local, intégrant les aspects historiques, culturels et socio-économiques. L'étude des choix portés par les acteurs, à différents niveaux, en réponse aux questions de santé et sociale étudiées est présente tout au long de cette partie.

Le module « **Protection sociale** » comporte l'étude du système de protection sociale et permet de situer sa spécificité dans le champ politique et des actions menées. Cette étude favorise la compréhension de l'apport de la protection sociale à la santé, au bien-être des personnes et des groupes assurée dans la partie « Modes d'intervention en santé et action sociale » du programme, et de ses liens avec les politiques sociales et de santé qui sont étudiées en classe de terminale.

Le module « **Modes d'intervention en santé et action sociale** » prolonge la réflexion engagée dans la partie « Santé, bien-être et cohésion sociale » par une approche des différents modes d'intervention en santé et en action sociale qui visent à assurer le bien-être, la cohésion sociale, la santé des groupes et personnes aux différentes échelles territoriales. L'étude du système de protection sociale permet de situer sa place particulière dans l'accès à la santé et en termes de cohésion sociale.

Le module « **Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale** » explique la construction de la politique sanitaire et sociale comme réponse aux attentes et besoins des populations. Il identifie les dispositifs, les structures qui rendent opérationnels les choix politiques et situe la place et le rôle des principaux acteurs. La place particulière de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités est mise en évidence.

Ce pôle ouvre l'étude aux niveaux européen et mondial.

Pôle méthodologique

Le module « **Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social** » accompagne de

Retrouvez eduscol sur :



manière transversale le pôle thématique. Il permet de découvrir, dans le cadre d'une démarche d'étude ou de projet, des méthodes et des outils de description et d'analyse portant sur les caractéristiques sanitaires et sociales d'une population. Il développe les compétences en recherche documentaire dans le champ santé-social, nécessaires aux poursuites d'études supérieures dans le secteur d'activités.

Structure du programme

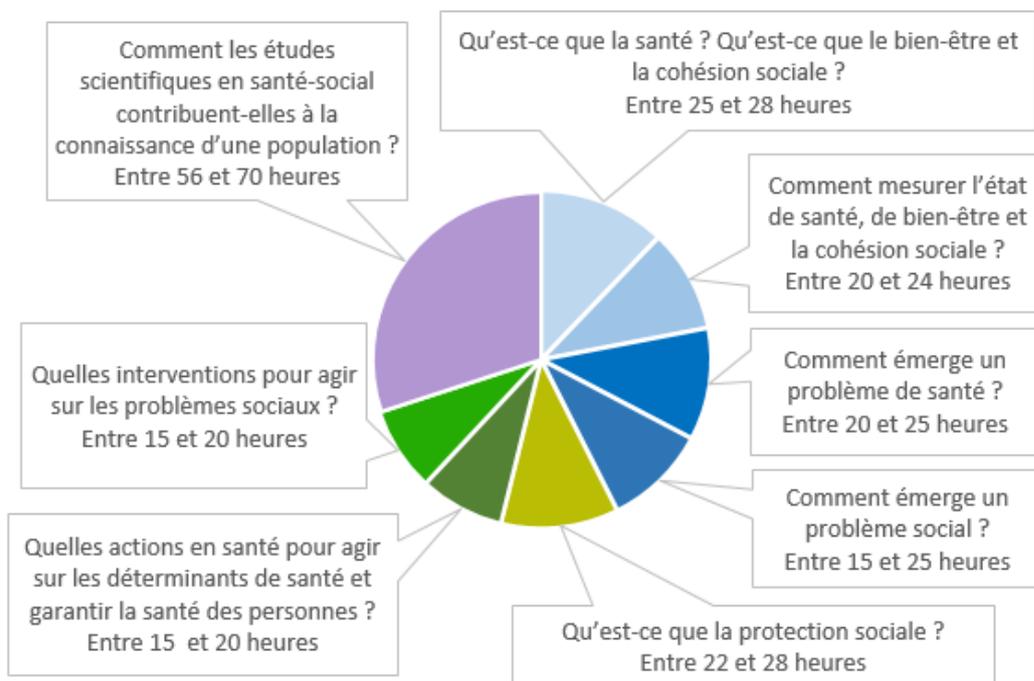
Le programme distingue deux colonnes intitulées :

- « **Contenu** » : cette colonne présente les connaissances et les principales notions qu'il s'agit de faire acquérir aux élèves. Les notions sont citées en lien avec un point particulier du programme même si elles peuvent être mobilisées à différents moments du programme. Toutefois, l'enseignant, selon sa progression, peut choisir le moment qu'il juge pertinent pour l'acquisition de cette notion.
- « **Capacités exigibles** » : sont présentées ici les activités intellectuelles stabilisées et reproductibles qui sont attendues des élèves à la fin du cycle, et qui prennent appui sur la mobilisation des contenus du programme.

Le programme de STSS, approche didactique et pédagogique

Proposition de repères sur l'équilibre du programme

Répartition conseillée entre les différents modules



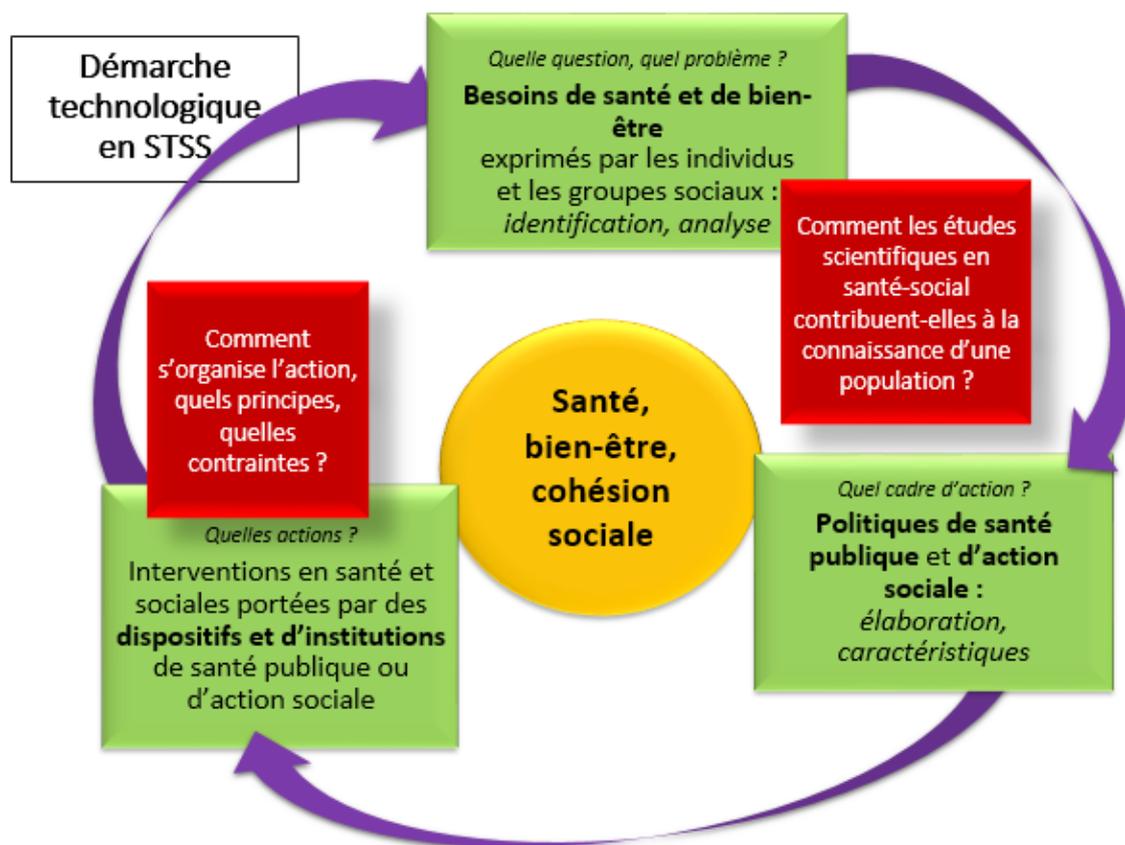
Démarche

La mise en œuvre du programme doit être engagée selon **une approche dynamique prenant appui sur l'analyse de situations-problèmes relatives aux faits sanitaires et sociaux** qui caractérisent notre société, considérée dans ses dimensions culturelle, politique et socio-

Retrouvez éducol sur :



économique. Il s'agit de **donner du sens aux enseignements en les ancrant dans une démarche technologique contextualisée.**



Le caractère scientifique de l'enseignement de STSS fonde l'enseignement prodigué : le champ disciplinaire est celui développé en Santé publique et Intervention sociale leurs différentes dimensions (historique, sociologique, socio-économique, sciences politiques particulièrement). Ainsi, sa mise en œuvre doit permettre, au cours des deux années, le renforcement de la maîtrise des concepts, les transpositions de méthodes, d'outils et la construction d'une réflexion argumentée sur les problèmes sanitaires et sociaux. **La mobilisation des acquis, l'analyse, la synthèse et la mise en perspective** doivent être privilégiées. Le passage à l'écrit est un temps incontournable de même que ceux d'expression orale, de verbalisation des démarches et résultats, et d'argumentation afin de permettre de développer les compétences de communication à l'oral des élèves.

L'utilisation de l'outil numérique (logiciels, applications, bases de données, ressources numériques du secteur sanitaire et social) doit être systématique dans le pôle méthodologique et intégrée tout au long des deux années pour les **deux** pôles. Comme pour toutes les disciplines, l'usage réfléchi du numérique en STSS participe au développement des compétences numériques des lycéens futurs étudiants et citoyens.

Les différentes parties du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales prennent appui sur les acquis du programme de seconde, en sciences économiques et sociales particulièrement, et sont enrichies par les apports des autres disciplines.

Retrouvez éducol sur :



Le programme de STSS, de par la nature de ses contenus, propose de nombreuses possibilités d'ouverture vers d'autres disciplines du cycle terminal que sont les mathématiques, la BPH, physique-chimie pour la santé, l'EMC ou l'ETLV. Cette dimension interdisciplinaire renforce et favorise la prise de recul, la réflexivité sur les acquis ou notions de STSS.

Tout au long du cycle terminal, des liens entre l'enseignement de STSS et l'enseignement moral et civique (EMC) viseront à conforter les capacités des élèves dans chacun des enseignements. Les capacités suivantes, inscrites dans le programme d'EMC, feront l'objet d'une attention des équipes pédagogiques :

- savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses;
- rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information;
- s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée; savoir écouter et apprendre à débattre; respecter la diversité des points de vue;
- développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets.

L'enseignement technologique en langue vivante étrangère (ETLV) contribue à renforcer l'ouverture sur l'Europe et à l'international et aide à renforcer les acquis du domaine.

[...]L'ETLV repose sur **le programme de langue vivante** et sur celui de **la spécialité qui lui sert d'appui**. Il est **pris en charge conjointement** par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de sciences et techniques concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est B2 [...]¹.

L'ETLV implique un pilotage partagé et équilibré autour d'**objets d'étude communs** ancrés dans la spécialité technologique et dans le contexte de référence (axes de travail) de la langue vivante. Les thématiques abordées et les progressions élaborées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, **de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées**.

La **démarche technologique en santé-social est le fil de l'ensemble du programme**, qui lui donne sens. Elle est développée tout au long des temps pédagogiques. Un temps pédagogique spécifique à l'enseignement technologique est l'activité technologique (AT) qui participe particulièrement à assurer le développement des capacités du programme et de l'ensemble des compétences attendues des futurs étudiants.

L'activité technologique (AT) consiste à mettre l'élève en situation de mener la démarche technologique dans le pôle thématique comme dans le pôle méthodologique. L'AT vise à permettre la mobilisation des acquis, une prise de recul sur les objets, pour aller vers l'élaboration d'hypothèses en réponse au questionnement contextualisé. Elle mobilise méthodes, outils et ressources et prend appui sur l'actualité du champ ou un questionnement contextualisé. Elle participe à la compréhension des faits sanitaires et sociaux et du fonctionnement des institutions et dispositifs que l'ensemble de l'enseignement vise à développer.

Elle amène à une présentation écrite ou orale des travaux conduits recherchant une argumentation des choix.

Retrouvez éduscol sur :



1. BO du 22 janvier 2019 : programme de langues vivantes de première et terminale générales et technologiques

Une démarche réflexive sur les méthodes et outils mobilisés, les acquis et notions est à rechercher ainsi que l'acquisition des capacités exigibles prévues au programme et attendues en fin de cycle, dans une perspective de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cet objectif implique de la part des élèves une capacité à :

- rechercher l'information et à mener une analyse critique des sources;
- porter un regard critique et éclairé sur l'information, notamment basé sur un regard scientifique, le questionnement de la qualité des éléments présentés, leur origine, les liens de causalité, etc. ;
- ancrer ses travaux et réflexions dans la réalité du champ santé-social;
- appréhender la démarche d'étude et la démarche de projet;
- travailler en équipe;
- travailler en autonomie, de manière rigoureuse et organisée;
- s'exprimer à l'écrit et à l'oral, synthétiser, argumenter, porter avec éloquence son discours, ses arguments;
- faire preuve de savoir-être du domaine comme l'empathie, l'attention à l'autre, la décentration, etc.

Ainsi, une AT suppose :

- une contextualisation qui permet de donner un sens concret aux activités, ancrée dans la démarche technologique;
- un questionnement, une mise en réflexion des élèves ouvrant à des recherches;
- des modalités variées, intégrant le numérique;
- des temps, de mise en commun de la démarche menée et des résultats obtenus, de restitution.

L'étude des relations effectives entre les institutions et les dispositifs concernés par la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales s'avère utile pour que les élèves confrontent leurs représentations à la réalité des secteurs concernés et développent des compétences d'observation, d'analyse, de synthèse et de restitution. Ces relations peuvent prendre des formes différentes : rencontres avec des professionnels, observations et visites sur le terrain, communication à distance, études de documents techniques, suivis d'actions et de projet, etc.

Un temps sera réservé à la mise en commun, à la confrontation des réflexions, des démarches, des résultats, des travaux. Les capacités d'expression orale, consistant à mener un exposé construit, à entrer dans l'échange, seront ici particulièrement travaillées. Sur cet axe comme pour l'ensemble des compétences visées par l'enseignement de STSS, un diagnostic des besoins des élèves, la prise en compte de ces besoins dans la formation, le suivi de la progression des élèves sera réalisé.

Ces travaux amèneront systématiquement à l'élaboration d'une trace écrite de type synthèse, rendant compte de la démarche suivie et de l'appréhension de l'objet étudié ou questionnement développé.

Les acquis de ces activités, particulièrement concernant la compréhension des questions de santé et sociales, sont intégrés à l'enseignement dispensé.

Retrouvez éduscol sur :



Dans la continuité de la démarche technologique, le professeur est aussi invité à procéder régulièrement à des synthèses pour expliciter et structurer les savoirs et les acquis nécessaires au développement des capacités, et maintenir une nécessaire trace écrite structurante et attendue dans les formations de l'enseignement supérieur. De même, la reformulation, orale ou écrite, des acquis puis leur mobilisation et réinvestissement sont constamment à rechercher.

Capacités et attendus de fin de cycle

Les capacités exigibles permettent de situer le niveau d'exigence attendu en fin de cycle.

On notera que **les capacités exigibles en fin de cycle** prennent toutes appui sur des notions du programme, directement ou indirectement. **Le développement de ces capacités mobilise donc des acquis en termes de contenu** ainsi que leurs croisements dans une démarche réflexive et de prise de recul.

Ainsi, pour le pôle thématique particulièrement, la progression de l'enseignant pourra être construite en suivant, par exemple, cette démarche :

- élaborer sa progression en assurant l'acquisition du contenu (connaissance structurée du domaine, maîtrise progressive des notions, etc.);
- puis, en suivant le déroulé des acquisitions, proposer des activités de réflexion et de croisement des acquis permettant de construire progressivement les capacités.

L'acquisition des capacités est continue sur les deux années, en progression spiralaire souvent. Les capacités attendues à la fin du cycle peuvent être travaillées de façon isolée ou de manière simultanée pour plusieurs d'entre elles. Leur acquisition prend appui sur les activités pédagogiques proposées par les enseignants.

Articulation sciences et techniques sanitaires et sociales et épreuve orale

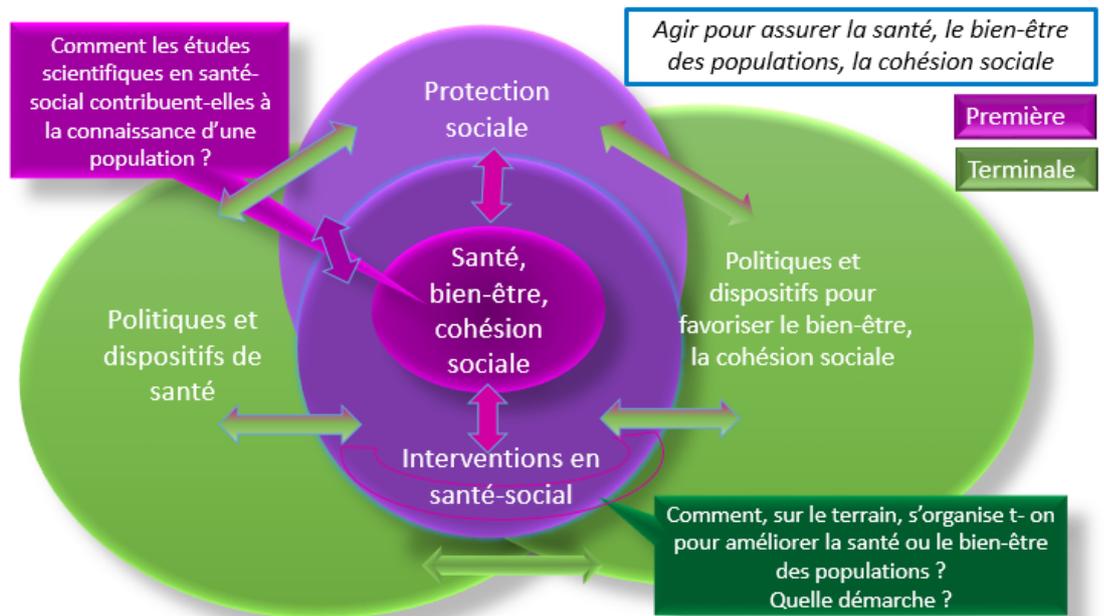
Le questionnement de l'élève, qui fonde le cadre du projet qui sera présenté lors de l'épreuve Orale, se développe à partir de l'ensemble des acquis de STSS. Ainsi, cette épreuve prend appui sur l'enseignement de STSS dans la démarche qui caractérise cet enseignement concernant l'étude d'une question de santé ou sociale contextualisée où l'élève est amené à :

- questionner, explorer un fait, une question de santé ou sociale;
- recueillir les éléments nécessaires à son projet : recherche documentaire en appui sur les bases spécifiques au domaine; recueil et analyse de données; identification, voire prise de contact avec les structures du champ santé-social; repérage des politiques de santé/ sociales en lien avec l'objet étudié;
- ajuster, adapter sa démarche;
- mener l'étude du besoin repéré et se projeter dans une démarche de projet possible, ou analyser la démarche de projet menée par une/des structures du champ santé-social.

Les AT, telles que présentées ci-dessus, sont des temps adaptés à la préparation des compétences évaluées lors de l'épreuve orale et attendues dans l'enseignement supérieur.

Retrouvez éducol sur :





Le programme est systémique : comme le présente le schéma ci-dessus pour une partie du programme, les différents éléments sont en relation de manière systémique, et non linéaire. En respect de la démarche technologique, il s'agit d'amener les élèves, à partir de l'approche de la santé/du bien-être et de ce qui fonde la cohésion sociale, d'aller vers les actions menées dans le cadre des politiques ou portées par les acteurs pour assurer la santé et le bien-être optimal des populations. Cette construction thématique suppose la compréhension de l'apport des études à cette dynamique, et celle de la démarche de projet suivie sur le terrain pour développer des actions dans un cadre méthodologique qui intègre toutes les dimensions de la question de santé/sociale.

Le caractère systémique du programme implique qu'une même notion peut être abordée plusieurs fois dans le programme.

Ainsi, en tenant compte des progressions décidées pour chacun des pôles par l'enseignant ou les enseignants portant l'enseignement de STSS auprès de la classe, **des liens avec les acquis déjà installés chez les élèves seront réalisés, aidant ainsi à développer une mobilisation** cohérente et fluide de ces acquis.

Quelques exemples :

- les acquis concernant la mesure de l'état de santé des populations forment la base du questionnement introductif sur l'étude des déterminants ;
- les acquis en recherche documentaire dans le domaine sanitaire et social tels qu'installés dans la partie correspondante du pôle méthodologique seront mobilisés à chaque activité appelant à ce type de démarche ;
- la notion de problème social, installée dans la première partie du programme, est aussi indispensable à l'étude des modes d'intervention visant à agir sur les problèmes sociaux ;

La progression de l'enseignement, pour chacun des pôles, relève de l'initiative des enseignants au sein de l'équipe pédagogique. Au sein des modules, **la présentation des différentes parties de leur contenu n'impose pas d'organisation didactique.**

Retrouvez éducol sur :



Le programme permet, pour plusieurs de ses éléments, **une progression de type spiralaire. Ce type de progression se met en place, pour une notion donnée du programme** quand :

- cette notion peut être abordée, développée à différents moments du cycle ;
- elle est alors éclairée, approfondie, renforcée à chacune de ces étapes ;
- la progression permet le franchissement d'obstacles de plus en plus complexes dans une complexification progressive ;
- les activités pédagogiques proposées aux élèves permettent la réactivation des acquis, la progression en termes de complexité du savoir abordé et d'installation des capacités.

Quelques exemples de notions ou contenu adaptés pour lesquels une progression spiralaire peut être particulièrement adaptée :

- la notion de Santé peut être ainsi étudiée pour elle-même, pour aller ensuite vers l'approche de la Santé globale quand la notion de déterminant est construite ;
- l'« Apport des études à la compréhension des questions dans le domaine sanitaire et social » s'engage spécifiquement sur le pôle méthodologique pour situer le sens de cette partie de la formation au sein du programme de STSS. Cet axe est ensuite **mobilisé à chaque rencontre d'une nouvelle étude en pôle méthodologique ou thématique, avec un accompagnement moindre des élèves qui doivent pouvoir aller vers l'argumentation de l'intérêt d'une étude à la connaissance de l'état de santé ou d'un fait social, à l'élaboration d'un projet ou de son évaluation** » et l'intégrer peu à peu à leur analyse ;
- les « Modes d'intervention en santé et d'action sociale » sont abordés en classe de première pour **engager l'appréhension** des diverses interventions visant à favoriser la santé ou le bien-être des personnes et des groupes. En classe de terminale, ils sont mobilisés et situés dans le cadre des politiques et dispositifs, dans une approche plus coordonnée des actions en santé ou sociale ;
- l'enrichissement de l'analyse d'études en santé ou social de la connaissance des organismes scientifiques ou producteurs d'étude croisés au fil de la progression dans le pôle thématique.

Retrouvez éduscol sur :



1^{re} ST2S – STSS, pôle thématique

« Santé, bien-être et cohésion sociale »

Qu'est-ce que la santé? Qu'est-ce que le bien-être? Qu'est-ce que la cohésion sociale?

La découverte des concepts de santé, de bien-être et de cohésion sociale pose les bases de la culture sanitaire et sociale. Elle peut être menée dans cette partie ou engagée à partir de l'étude de questions ou de problèmes de santé et/ou sociaux.

Santé

Contenu	Capacités exigibles
De la santé des individus à la santé de la population Diversité des approches de la santé Principales notions : Santé, santé globale - Santé individuelle, santé collective - Santé publique	Montrer la relativité des notions de santé. Analyser une question sanitaire en mobilisant la notion de santé. Identifier les préoccupations en santé publique.
La découverte des différents concepts vise à appréhender la diversité des approches de la santé, leur relativité. Ces concepts seront mis en perspective avec les interventions possibles.	

Conseils pédagogiques

L'entrée dans cette partie peut être envisagée sous divers angles : l'étude d'une situation, voire d'une question de santé en démarche inductive pour aller vers les concepts, ou partant des concepts eux-mêmes pour aller vers une mobilisation dans l'étude de questions de santé. Quelle que soit l'organisation choisie, les activités pédagogiques proposées permettront de questionner les différentes représentations de la santé, dont celles des élèves, avec une projection sur l'action des différents acteurs du domaine.

Cette partie permet de montrer que les concepts de santé et de bien-être évoluent dans le temps, dans l'espace, tant au plan individuel que collectif mettant ainsi en évidence leur relativité, leur variabilité et leurs interactions. Leur approche peut être différente selon les contextes. L'approche des définitions usuelles de la santé (OMS, etc.) sera croisée avec l'étude de baromètres et autres travaux ou outils publiés récemment pour montrer la relativité de cette notion.

L'approche de la notion de bien-être, que certaines définitions de la santé intègrent, permet d'articuler la partie « santé » et « social » à partir d'une approche individuelle. Elle peut servir de questionnement initial permettant une projection vers l'exploration ultérieure des déterminants sociaux de la santé.

Retrouvez éducol sur :



La santé globale² est un concept émergeant qui aborde la santé à travers des perspectives à la fois interdisciplinaires et internationales, en continuité avec l'appréhension de la santé qui est développée dans la Charte d'Ottawa. Elle appréhende la santé non seulement d'un point de vue corporel et psychique et environnemental, dans le fil de la définition de l'OMS, et y intègre ce qui peut influencer de façon directe ou indirecte la santé des individus et des populations, au sein d'un territoire, dans un environnement et qui amène à la concevoir par-delà des frontières nationales. Les dimensions environnementales (en lien avec la notion d'exposome) et internationales y sont particulièrement présentes. Elles permettent des approches interdisciplinaires avec la physique-chimie pour la santé et la BPH voire l'ETLV par l'ouverture alors apportée. La notion ouvre sur la sensibilisation, dans un cadre plus international, à l'importance des déterminants de santé.

La notion de santé publique permettra d'introduire la mesure et l'évaluation de l'état de santé au service de l'intervention en santé.

On insistera sur les liens menant de la notion de santé individuelle à la santé telle qu'observée, caractérisée pour un groupe ou population. Progressivement les élèves seront amenés à prendre en compte une acception collective de la santé, et à se projeter vers les politiques de santé.

Les capacités exigibles font le lien avec le module sur l'émergence des préoccupations ou problèmes en santé. Elles servent à illustrer les différentes composantes de la santé et amènent les élèves à réfléchir et à interroger les notions et les limites des concepts qu'ils auront à mobiliser lors d'étude de situations de santé ou questions sanitaires. Ils doivent s'approprier et s'appuyer sur des définitions afin d'être en capacité d'analyser les différentes dimensions de la santé.

L'analyse des questions de santé pourra être complétée et enrichie au fur et à mesure de l'avancement du programme dans une approche spiralaire.

Si le programme peut débuter par cette partie, la progression pédagogique peut aussi être envisagée par une entrée plus macro et par l'analyse de problèmes de santé.

Bien-être et cohésion sociale

Contenu	Capacités exigibles
<p>Bien-être : une construction dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> Processus de socialisation et intégration sociale Dynamique des groupes sociaux Des liens sociaux à la cohésion sociale <p><i>Principales notions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Bien-être - Socialisation - Normes, valeurs - Identité sociale - Stratification sociale - Cohésion sociale - Intégration sociale - Société - Groupes sociaux - Liens sociaux - Fait social 	<p>Mobiliser le processus et les instances de socialisation pour appréhender un fait social.</p> <p>Identifier le rôle de la socialisation dans l'intégration sociale.</p> <p>Repérer les facteurs de cohésion sociale.</p> <p>Identifier l'influence des normes sociales sur la santé.</p>
<p>Les concepts de ce champ peuvent être abordés et travaillés dans une construction progressive, en lien avec les autres points de ce module, comme la question des déterminants sociaux. Les concepts d'intégration sociale sont mis en perspective avec les leviers d'intervention possible.</p>	

2. Exemples de références :

Clélia GASQUET-BLANCHARD, **Les fièvres hémorragiques à virus Ebola et Marburg : les multiples enjeux d'une approche globale de la santé**, Journal des anthropologues, 138-139 | 2014, 43-64. [En ligne] disponible sur journals.openedition.org

Jean-Paul GAUDILLIERE, **De la santé publique internationale à la santé globale. L'OMS, la Banque mondiale et le gouvernement des thérapies chimiques**, dans : Dominique PESTRE éditions, **Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945**. Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 65-96. [Ouvrage] disponible sur le CAIRN

Retrouvez éducol sur :



Conseils pédagogiques

La dimension sociale de cette première partie intègre les notions de stratification sociale et de cohésion sociale³. Il s'agit d'accompagner les élèves dans la compréhension du monde social et du fonctionnement d'une société. Cette initiation à la sociologie prend appui sur celle amorcée en seconde dans l'enseignement de SES. Pour autant, cette approche sera développée ici dans une perspective technologique qui insistera sur les notions d'intégration et de cohésion sociale. Dans un premier temps, en classe de première, ces notions seront appréhendées comme des concepts sociologiques fondateurs. Puis elles seront remobilisées comme catégories d'action publique en classe de terminale lors de l'étude des politiques sociales de lutte contre l'exclusion.

La notion de bien-être est introduite dans ce module pour faire le lien avec la partie santé. Une approche individuelle du bien-être sera donc articulée à un questionnement sociologique et à une approche collective du bien-être permettant l'introduction de la question de la cohésion sociale. Cette partie peut être introduite par un exemple de fait social contextualisé. Les enseignants pourront prendre d'appui sur des supports de nature et de forme variées (exemple : supports vidéos, rencontres avec des professionnels ou des représentants des usagers, documents textuels, publications de nature diverse type affiches et campagnes de communication, revue de presse contextualisée, etc.). Ces supports amèneront les élèves à réfléchir sur la notion d'intégration sociale⁴ et à découvrir les autres notions et concepts de cette partie comme la stratification sociale⁵, et la cohésion sociale éventuellement à partir d'une approche spiralaire. On mettra en évidence que le processus de socialisation (intégration des normes, habitudes, etc.), par le biais des instances de socialisation (famille, école, milieu professionnel, etc.), concourt à la construction de certaines valeurs sociales et à l'intégration dans différents groupes sociaux. La place des différents groupes sociaux, mais aussi leurs dynamiques et leurs processus de changement seront abordés afin de comprendre la notion de stratification sociale et ses limites. Cette partie doit également faire le lien avec la santé par l'illustration de la relation entre les normes sociales, la santé et le bien-être des personnes et des populations. Elle permettra de préparer les élèves aux déséquilibres et aux problèmes sociaux générant des situations de fragilité et d'altération de la santé.

L'étude de la notion de bien-être pourra amener à aborder la notion de qualité de vie même si celle-ci n'est pas un attendu du programme, de manière à préparer la transition avec le module sur les indicateurs concernant la mesure du social.

Cette partie s'ouvre particulièrement vers des éléments de l'enseignement moral et civique (EMC) et pourra être alors source de croisements avec ce champ. Elle offre aussi de multiples possibilités en termes de séquences d'ETLV, particulièrement sur les axes du programme de Langue vivante suivants : Identités et échanges, Espace privé et espace public, Citoyenneté et mondes virtuels, Diversité et inclusion.

Comment mesurer l'état de santé, de bien-être et la cohésion sociale ?

La notion d'indicateur sera construite à partir de la mise en évidence de la nécessité de mesurer l'état de santé d'une population, ses caractéristiques sociales, ses besoins en matière de santé et de cohésion sociale pour envisager des actions adaptées.

L'utilisation du tableur est indispensable pour renforcer l'exploitation de valeurs numériques

3. Exemple de référence pour l'enseignant : La cohésion sociale. Séminaire 2007, Rapport, Paris : CERC (éditeur), collection Dossier du CERC 3, 2008/05, 104 p., [PDF], disponible sur cerc.gouv.fr

4. Sur intégration sociale et insertion sociale, voir l'article **Insertion sociale, intégration sociale**, CNLE, 2014, [ligne], disponible sur cnle.gouv.fr et les références citées (DURKHEIM, CASTEL).

5. Ressource : CASTEL, ROBERT, et al. **Les mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II**. La Découverte, 2013, [Ouvrage]

Retrouvez éducol sur :



dans l'objectif de leur donner un sens et de dégager des informations pour montrer, entre autres, des évolutions, tendances ou l'importance relative de certaines données pour comparer les caractéristiques de différentes populations, groupes sociaux ou d'un fait social ou de santé.

Contenu	Capacités exigibles
Mesure par des indicateurs diversifiés : Construction d'un indicateur Diversité, intérêts et relativité des indicateurs Niveaux de santé, de bien-être et de cohésion sociale des populations : Contrastes et inégalités entre territoires, entre groupes sociaux et à l'international Principales notions : Indicateurs - Indicateurs composites - Producteur de données - Disparités, gradient social - Inégalités - Épidémiologie	Mobiliser les indicateurs adaptés pour évaluer l'état de santé, de bien-être ou de cohésion sociale d'une population. Présenter la complémentarité des indicateurs mobilisés pour mesurer un phénomène particulier. Recueillir, traiter et analyser un ensemble de données pour caractériser une population quant à sa santé ou sa cohésion sociale. Porter un regard critique sur la mesure d'un phénomène sanitaire ou social par un ou plusieurs indicateurs. Repérer les contrastes et inégalités existant au sein des populations et entre elles.

Conseils pédagogiques

Cette partie prendra appui sur des activités permettant à l'élève, par un travail sur les données, de faire le constat de la nécessité de mesurer les phénomènes sanitaires et sociaux, l'état de santé et de bien-être des populations pour les caractériser et envisager des choix politiques, des actions adaptées.

Pour l'étude de cette partie, l'enseignant utilisera des données épidémiologiques locales, nationales et internationales⁶ qui autorisent aussi à des temps d'enseignement en ETLV. L'élève manipulera et expérimentera les indicateurs afin de comprendre leurs constructions, leurs modalités de calcul, leurs usages, leurs intérêts relatifs et limites. Afin d'en conserver le sens, cette activité intégrant l'utilisation d'indicateurs se fera de façon contextualisée, si possible en mobilisant les acquis du pôle Méthodologie appliquées ou en concernant particulièrement la démarche d'étude.

L'élève sera amené à repérer les points essentiels (objectifs, question) qui guident la construction et le choix d'un indicateur⁷.

Dans ce cadre, le tableur sera utilisé pour mettre en évidence la nécessité d'un questionnement des données pour pouvoir les utiliser et faire des constats pour permettre aux élèves d'explorer une situation, un phénomène.

Ainsi, on montrera que la transformation des données numériques est nécessaire pour mesurer l'importance d'un phénomène, visualiser une évolution, une répartition, etc., en appui à l'étude de l'état de santé ou de bien-être d'une population.

6. Exemples de base de données : bases de l'INSEE, bases de l'INED, CépiDC Inserm, ÉCOSANTÉ Irdes/Drees/Cnamts, DATA Drees, Atlasanté des ARS, Score santé de la FNORS, bases régionales des ORS et les différents outils développés, Observatoire des territoires, Système d'information géographique de la politique de la ville, le portail des données ouvertes de l'Union européenne, la Base de données de l'OMS en anglais, etc.

7. Une ressource ancienne, mais qui pose les principes de la construction d'indicateurs, inchangé actuellement : HAS, Construction et utilisation des indicateurs dans le domaine de la santé, 2002 [En ligne] disponible sur has-sante.fr

Retrouvez éducol sur :



L'étude de la diversité des indicateurs ne visera pas à l'exhaustivité. Elle doit montrer tout l'intérêt de disposer de plusieurs outils de mesure⁸, et de la nécessité de questionner leur pertinence pour un phénomène précis. Elle sera prolongée par celle des indicateurs composites⁹ de tableaux de bord¹⁰ qui montrent bien les différentes dimensions à appréhender pour mesurer l'état de santé d'une population ou l'état de cohésion sociale d'une société. Ces notions seront présentées de façon simple en s'appuyant essentiellement sur l'analyse d'exemples concrets.

L'étude des indicateurs sanitaires s'appuiera sur les indicateurs usuels de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des différents organismes nationaux et internationaux cités précédemment. Les élèves seront amenés à identifier les indicateurs pertinents et cohérents pour un phénomène sanitaire : on veillera à développer chez l'élève la capacité à transposer la démarche à d'autres exemples. L'introduction d'indicateurs sociaux permettra d'inclure la dimension sociale dans l'étude des indicateurs traditionnels de l'OMS.

Le questionnement sur la qualité des données sera mené concernant leur relativité ou l'existence de biais de mesure, d'analyse, de facteurs de confusion dans les interprétations et les comparaisons, mais aussi par exemple la problématique d'un foisonnement de ces principes de mesures et de ces indicateurs au niveau national ou infra.

On montrera les limites des indicateurs économiques pour saisir tant le bien-être que les faits sociaux, leur relativité dans un contexte donné.

Certaines des études menées permettront de faire émerger des constats relatifs à des contrastes et inégalités entre les populations, entre les territoires. Ainsi, l'étude des niveaux de santé et des niveaux de vie sur différents échelons territoriaux (locaux, nationaux, internationaux) facilitera une première approche de la notion de déterminant.

Ce contenu ne doit pas être uniquement abordé sous forme de comparaisons de grandeurs ou de mesures d'écart, mais en lien avec la compréhension de la structuration sociale, en mobilisant des éléments relatifs à la partie « social » dont le concept de cohésion sociale.

Comment émerge un problème de santé ?

Contenu	Capacités exigibles
<p>État de santé : une articulation de déterminants</p> <p>Diversités des déterminants</p> <p>Interactions des déterminants : modèles explicatifs</p> <p><i>Principales notions :</i></p> <p>Facteurs de risque – Déterminants -</p> <p>Déterminants sociaux et environnementaux</p>	<p>Mobiliser les différents déterminants pour explorer une question de santé.</p> <p>Présenter l'impact des déterminants sociaux sur l'état de santé d'une personne, d'un groupe.</p> <p>Analyser les interactions entre différents déterminants de l'état de santé d'une population.</p>

8. Ressource : Aude RAUX Le foisonnement des baromètres : leurs avantages et leurs inconvénients, 2012, Article La Gazette des communes [En ligne], disponible sur lagazettedescommunes.com

9. Exemples : Indicateur « Better life » de l'OCDE ; **Indicateur composite sur l'analyse de l'infarctus du myocarde**, INSERM, janvier 2010, [en ligne], disponible sur has-sante.fr

10. Exemple : Les Cahiers de l'Onpes n° 1 **Enfants pauvres, enfants démunis : Quels indicateurs ?**, octobre 2017, [En ligne], disponible sur onpes.gouv.fr

Retrouvez éduscol sur :



Conseils pédagogiques

L'étude des déterminants et des facteurs de risque, sera développée en projection vers l'approche des modes d'intervention et des politiques de santé dont l'une des priorités est de réduire les inégalités de santé.

L'appui d'études pointant des écarts significatifs de prévalence de pathologies entre plusieurs groupes de populations pourra engager le questionnement des différences repérées. Les questionnements voire les hypothèses explicatives posées par les élèves pourront être rapprochées d'études épidémiologiques identifiant les déterminants d'une question de santé. Des liens avec le pôle Méthodologique concernant la démarche d'étude pourront être menés, sous réserve d'une concordance des progressions des deux pôles.

La mobilisation d'une typologie des déterminants pourra amener l'élève à réfléchir sur la diversité des déterminants d'une question de santé, et à aller vers l'analyse en questionnant les possibles relations entre certains déterminants. La typologie sera toujours située en outil au service du questionnement.

Les modèles explicatifs¹¹, dont celui proposé par la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS, participeront à la compréhension de la complexité des interactions et de leurs effets sur la santé, toujours dans la perspective des politiques de santé mises en place. L'étude de chaque modèle n'est pas attendue. Leur mobilisation est un moyen, par leur rapprochement, de mettre en évidence la place des déterminants sociaux et environnementaux dans les préoccupations et problèmes de santé publique actuels. De plus, l'utilisation de rapports d'étude divers permettra de comparer les niveaux de santé de groupes sociaux à différentes échelles territoriales.

L'étude des problèmes, préoccupations, menaces et crises sanitaires seront étudiés dans la perspective des politiques et acteurs de la sécurité sanitaire. Les élèves seront conduits à se questionner sur des exemples de situations sanitaires, issus de l'actualité, pour identifier les processus d'émergence des problèmes sanitaires.

On les amènera à s'interroger sur la place de l'épidémiologie, de l'expertise scientifique dans le processus de reconnaissance des problèmes de santé publique.

Afin de poser les notions de risque, alerte, crise et problème inhérents à la santé publique, on s'appuiera sur les approches des organismes chargés de la sécurité sanitaire, de la veille sanitaire à la gestion de crise. Les élèves pourront être conduits à se questionner sur l'usage et la distinction des mots « préoccupation » et « crise » dans la presse et à le rapprocher des concepts de santé publique.

La démarche didactique menée permettra de mettre en évidence que les risques sont devenus des préoccupations majeures, et le caractère endogène de certains risques propres aux sociétés contemporaines¹², en lien avec le fonctionnement de notre société.

Il faudra être attentif à montrer que les systèmes de surveillance identifient ces risques grâce à une veille qui permet le recueil de données épidémiologiques visant à repérer des évolutions particulières voire l'émergence d'évènements inhabituels.

Des séquences en ETLV pourront enrichir cette analyse, sur l'axe Innovations scientifiques et responsabilité par exemple.

Comment émerge un problème social ?

L'étude des conditions d'émergence d'un problème social sera menée à partir d'exemples d'actualité.

Contenu	Capacités exigibles
Problématiques sociales et reconnaissance des problèmes sociaux : Des inégalités multiples Des situations de précarité aux ruptures Reconnaissance des problèmes sociaux par la collectivité <i>Principales notions :</i> Problème social – Précarité – Pauvreté - Processus d'exclusion	Expliquer comment la cohésion sociale peut être fragilisée par les inégalités sociales et territoriales. Distinguer précarité, pauvreté et exclusion. Montrer que l'exclusion est le résultat d'un processus. Analyser les conditions d'émergence d'un problème social et sa reconnaissance par la collectivité.

Conseils pédagogiques

Cette partie vise la compréhension des conditions d'émergence des problèmes sociaux. L'objectif sera de préparer les élèves à envisager la multiplicité des causes des problèmes sociaux tout en les préparant à nourrir leur esprit critique quant aux sources, aux données et aux discours portés sur ces problèmes.

Afin d'objectiver les problèmes sociaux et les inégalités, des indicateurs devront être remobilisés. Après avoir montré les limites de ces mêmes indicateurs, il s'agira de s'appuyer sur d'autres outils qui permettent de caractériser et de mesurer les difficultés sociales, comme l'évolution de valeurs et de normes, de façon à mettre en évidence la transformation d'une situation donnée en problème social.

La réponse politique à ces différents problèmes sociaux sera étudiée en terminale dans le cadre de l'étude des politiques et dispositifs sociaux.

Le but de cette partie consiste également à montrer comment les problèmes sociaux émergent et se caractérisent afin de permettre aux élèves d'identifier les différentes dimensions de cette reconnaissance, dont celle des politiques publiques. Les formes de catégorisation des publics par exemple, et par les représentations qui y sont liées, seront abordées. Leur approche, leur analyse des différentes dimensions de cette reconnaissance se prête bien à des activités de groupes, avec un espace d'autonomie des élèves, pour aller vers des présentations orales ouvrant vers une construction collective de l'approche de la construction des problèmes sociaux.

Il est nécessaire de réactiver l'approche macrosociologique¹³ étudiée dans la partie « Bien-être et cohésion sociale » pour éviter le biais d'individualiser les problèmes sociaux. L'étude des phénomènes sociaux ancrés dans le contexte (social, médiatique, politique, etc.) de leur émergence le permet.

Les processus d'exclusion seront envisagés dans leur multiplicité à partir de l'analyse de la notion de précarité, de pauvreté dans ses dimensions plurielles, de désaffiliation et de leur lien avec la structure de la société. Ces différentes notions amèneront l'élève à comprendre la diversité des situations des personnes dans le cadre d'un parcours dont le résultat peut être l'exclusion.

Les élèves pourront consulter des données et informations en ligne mobilisées dans le cadre du module « Comment mesurer l'état de santé, de bien-être et la cohésion sociale ? » ou accessibles sur des sites spécialisés comme celui de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et le Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les études présentées dans différents rapports publics sur la question pourront aussi être mobilisées.

Retrouvez éducol sur :



13. Approche orientée société et structures sociales, groupes sociaux.

« Protection sociale »

L'étude du système de protection sociale permet de situer sa spécificité, de comprendre son apport à la santé et au bien-être des personnes et des groupes, ainsi que son lien avec les différentes interventions de la puissance publique et des acteurs du domaine.

Qu'est-ce que la protection sociale ?

L'influence des contextes socio-politiques et économiques dans l'évolution des droits sociaux et de la protection sociale sera mise en évidence.

Contenu	Capacités exigibles
Du risque social à la protection sociale, un projet de société Droits sociaux Évolution de la protection sociale Principes de protection sociale <i>Principales notions :</i> Risques sociaux - Principes et techniques - Techniques de protection sociale (Assurance - Assistance) - Protection individuelle, collective - Prestation sociale - Droits sociaux - Accès aux droits	Montrer que la protection sociale participe de l'accès aux droits. Caractériser le système de protection sociale français et le situer au regard d'un autre système. Identifier un risque social et repérer les différentes réponses de protection sociale. Présenter les principes et les techniques mis en œuvre dans un système de protection sociale.
Organisation générale du système de protection sociale : une pluralité de dispositifs et d'acteurs <i>Principales notions :</i> Composantes du système de protection sociale – Aide sociale - Protection universelle - Protection complémentaire - Régimes de sécurité sociale - Caractère subsidiaire	Illustrer le caractère complémentaire, subsidiaire ou supplémentaire des différentes composantes du système de protection sociale. Repérer la complémentarité entre les prestations d'assurance maladie de sécurité sociale et les prestations des organismes complémentaires de l'assurance maladie. Illustrer le principe d'universalité de l'assurance maladie. Présenter l'organisation du principal régime de sécurité sociale.

Conseils pédagogiques

On amènera, tout au long de cette partie, les élèves à mobiliser leurs connaissances acquises dans les disciplines des sciences humaines, économiques et sociales (histoire, économie, lettres, etc.). La notion de protection sociale sera abordée en tant que réponse institutionnelle aux problèmes sanitaires et sociaux en assurant la couverture de risques sociaux et portant appui aux politiques sociales et de santé. L'analyse de la participation de la protection sociale à l'accès aux droits nécessite d'identifier les différents droits, des droits fondamentaux aux droits sociaux couverts par le système de protection sociale, et de repérer les freins d'accès aux droits dont le non-recours. La mesure du non-recours peut être abordée, entre autres, à partir des travaux menés par l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

L'accès aux droits sociaux, enjeu d'égalité et de citoyenneté, sera mis en lien avec le bien-être et la cohésion sociale.

L'étude de l'évolution du système de protection sociale en France, de ses origines fin du 19^e siècle à sa création en 1945 et jusqu'à présent à travers les récentes réformes et celles envisagées, sera contextualisée au niveau politique, économique et social. Cette étude permettra de montrer en quoi la protection sociale, comme projet de société, croise la question de la démocratie sociale.

Retrouvez éducol sur :



Le passage d'une logique d'assurance sociale professionnelle d'une organisation mutualiste à un système se voulant davantage unique, universaliste, mais non encore uniforme sera mis en évidence. Cette évolution devra permettre d'appréhender la complexité du système actuel en mobilisant des faits d'actualité qui y sont liés.

Le système de protection sociale français sera caractérisé en fonction des modèles de référence lors de sa création et en comparaison avec un autre système de protection sociale au niveau international. La référence à la typologie des trois régimes de protection sociale (cf. Gosta Esping-Andersen, Bruno Palier) peut permettre de situer le système français par rapport à d'autres systèmes selon différents critères (principes et techniques mis en œuvre, financement, gestion, bénéficiaires, prestations sociales, etc.).

La notion de risque social fera appel à la notion de risque et sera appréhendée à partir de l'identification de différents risques sociaux. À partir d'exemples de situation sociale, les réponses de protection sociale à un risque identifié peuvent permettre d'aborder la notion de prestations sociales et de composantes de la protection sociale.

À partir de l'étude d'un système de protection sociale, dans le cadre de la couverture de certains risques sociaux, les principes en vigueur (solidarité, responsabilité) seront distingués des techniques mises en œuvre (assurance, assistance). La différenciation des techniques permettra d'aborder les notions de protection individuelle et collective.

L'étude des techniques de protection sociale peut prendre appui sur l'analyse des comptes de la protection sociale en matière de sources de financement.

L'organisation générale du système de protection sociale sera présentée de manière synthétique de façon à situer les différentes composantes du système au service de l'étude des principes qui les fondent et des techniques mises en œuvre. Cette présentation intégrera la diversité des formes de protection en illustrant leur caractère complémentaire, supplémentaire ou subsidiaire. On montrera aux élèves que la construction du système de protection sociale s'est faite dans la diversité et la complexité, par la stratification de protections et d'organismes aux logiques différentes chargés de les mettre en place.

À partir de l'analyse de cas pratiques relatifs à la couverture d'un risque social et notamment le risque maladie, les élèves pourront illustrer la pluralité de dispositifs et d'acteurs mobilisés, la complémentarité entre les prestations des régimes de sécurité sociale et les prestations des organismes complémentaires.

Dans cette organisation, la place centrale des régimes de sécurité sociale sera mise en évidence en rappelant le principe et la technique mis en œuvre et en précisant les risques couverts, les bénéficiaires, les prestations sociales servies. Le rôle central des régimes de sécurité sociale pourra être également illustré par l'analyse du financement des principaux risques sociaux, dont le risque maladie (financement de la consommation des soins et des biens médicaux), en situant la tendance actuelle en termes d'évolution de la participation à la prise en charge du risque. Parmi les régimes de sécurité sociale, on montrera que le régime général occupe une place importante concernant le nombre de bénéficiaires et la prise en charge des risques sociaux (cf. comptes de la protection sociale).

L'organisation du principal régime de sécurité sociale sera présentée de façon synthétique en dégageant les branches de risques sociaux et les organismes correspondants répartis sur le territoire. On précisera le rôle du Parlement dans la fixation d'objectifs stratégiques des régimes de sécurité sociale.

L'analyse du dispositif de la Protection universelle maladie (PUMA) dont les conditions d'accès et la population couverte permettra d'illustrer le principe d'universalité de l'assurance maladie. Une réflexion pourra être conduite quant à l'impact de la mise en œuvre de ce principe concernant la couverture santé.

L'étude du système de protection sociale pourra prendre appui ou être prolongée en ETLV par l'étude conjointe ou comparée de systèmes de protection sociale étrangers au travers des axes comme identités et échanges ou diversité et inclusion du programme de LVA.

Retrouvez éducol sur :



« Modes d'intervention en santé et action sociale »

Par l'étude de ce module, les élèves découvrent la diversité et les caractéristiques des modes d'intervention visant à favoriser la santé ou le bien-être des personnes et des groupes. Ils se préparent ainsi à l'exploration des politiques publiques de santé menée en classe de terminale. Les liens avec l'étude de la protection sociale sont assurés.

Quelles actions en santé pour agir sur les déterminants de santé et garantir la santé des personnes ?

Les différents modes d'intervention sont mis en relation avec les questions de santé sur lesquels ils agissent. À partir d'exemples locaux, l'élève découvre la diversité des acteurs et des structures, et la pluralité des actions engagées. La place des groupes sociaux, des besoins exprimés ou identifiés est présente dans l'étude de ces exemples.

Contenu	Capacités exigibles
L'action en santé Pluralité des modes d'intervention en santé Diversité des acteurs en santé Droit de la personne <i>Principales notions :</i> Veille et sécurité sanitaire - Promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention, restauration de la santé - Droits de la personne - Acteurs en santé - Parcours de santé	Caractériser les modes d'intervention en santé. Mettre en relation une action de santé avec la question de santé qui en est à l'origine. Repérer le lien entre des actions de santé et les déterminants sociaux et territoriaux de santé. Illustrer l'apport de la protection sociale à la santé des populations. Présenter le rôle des différents acteurs dans une intervention en santé. Analyser la participation de la personne dans une action en santé.

Conseils pédagogiques

À partir de l'analyse d'exemples d'étude de projets ou d'actions en santé conduites au niveau local, voire national, on identifiera les différents modes d'intervention en vigueur afin de les caractériser selon leurs objectifs, le moment de leur mise en œuvre, les acteurs en santé concernés et la participation de l'utilisateur, leur intérêt et leurs éventuelles limites. On attend ici de pouvoir illustrer le caractère opérationnel d'action de santé sur des territoires, auprès de populations cibles.

On montrera la nécessaire complémentarité de ces différents modes d'intervention. En terminale, les élèves seront conduits à mobiliser leur connaissance des modes d'intervention dans le cadre de l'étude des dispositifs de santé.

Les actions de santé seront mises en relation avec l'identification des problèmes de santé à partir de la demande exprimée et du diagnostic des besoins réalisés, permettant de justifier le choix du ou des modes d'intervention. Dans ce cadre, on fera appel à la démarche d'étude et aux méthodes d'enquête abordées dans le pôle méthodologique et on engagera une sensibilisation de la démarche de projet qui sera étudiée en terminale.

À partir de l'analyse d'exemples d'actions, on appréciera la prise en compte des déterminants sociaux et territoriaux de santé dans l'intervention mise en œuvre.

L'analyse de la participation de la personne dans une action de santé doit permettre d'identifier la place de l'utilisateur, ses droits, la recherche de son adhésion et les modalités de sa participation ainsi que les freins à sa participation effective, à son pouvoir d'agir. En terminale, les différentes modalités de participation des usagers seront abordées dans le cadre de l'exercice des droits collectifs sous l'angle de la démocratie sanitaire.

Retrouvez éducol sur :



Lors de la présentation du rôle des différents acteurs dans une intervention en santé, on mettra l'accent sur la complémentarité et la nécessaire coordination, avec une sensibilisation par exemple à des logiques de « réseaux de santé, de soins », de « parcours de santé ».

L'apport de la protection sociale à la santé des populations pourra être illustré à travers les différentes composantes étudiées dans la partie précédente, par l'identification des différents éléments de protection et d'amélioration de l'état de santé et du niveau de bien-être tels que la prévention et la prise en charge des soins et des conséquences financières des risques de santé. Les axes Identités et échanges, Citoyenneté et mondes virtuels du programme d'ETLV pourront permettre des ouvertures sur la dimension Intervention en santé au sein de différentes sociétés.

Quelles interventions pour agir sur les problèmes sociaux ?

Les différents modes d'intervention sont mis en relation avec les caractéristiques des situations sur lesquels ils agissent. La diversité des acteurs et la pluralité des actions sont mises en évidence à partir d'exemples locaux. La place des groupes sociaux, des besoins exprimés ou identifiés, est présente dans l'étude d'exemples d'actions menées.

Contenu	Capacités exigibles
L'intervention sociale : Des objectifs de l'intervention sociale Pluralité des modes d'intervention Diversité des acteurs Droit de la personne, place de la personne, du groupe accompagné <i>Principales notions :</i> Diagnostic social - Intervention sociale - Développement social local -Accompagnement social - Insertion sociale	Caractériser les modes d'intervention sociale. Mettre en relation une intervention sociale avec la question sociale qui en est à l'origine. Présenter le rôle des différents acteurs dans une intervention sociale. Analyser la participation de la personne, du groupe dans une intervention sociale. Illustrer le rôle de la protection sociale dans la lutte contre l'exclusion, les inégalités sociales.

Conseils pédagogiques

L'intervention sociale peut être appréhendée ici au sens classique comme une extension du travail social, mais aussi plus largement comme toutes formes d'intervention (professionnelle, bénévole, militante, associative, etc.) qui permettent le changement, le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes.

Les principes et valeurs auxquels elles se réfèrent seront identifiés.

Cette initiation tentera ainsi de sensibiliser les élèves à la question de la place des usagers dans une démarche d'intervention sociale, de l'importance de prendre en considération leur parole, leurs besoins et l'accès à leurs droits dans le contexte juridique actuel (loi 2002.2).

L'objectif de cette partie est de permettre une première découverte du système organisé d'acteurs, de métiers, de méthodes d'intervention constituant le secteur social et médico-social. Cette partie n'a pas vocation à être exhaustive, mais bien à décliner, à partir de quelques exemples précis, des modalités d'action sociale et de faire entrevoir leurs diversités en fonction des contextes, des problématiques et des publics concernés dans un environnement donné.

Retrouvez éducol sur :



Effectivement, les élèves seront amenés à comprendre qu'il existe différents types d'actions qui répondent à des besoins, à des demandes et que ces interventions peuvent se croiser, s'additionner ou se spécialiser en fonction des situations sociales. Les élèves seront amenés à comprendre l'importance des diagnostics, individuel ou collectif, et les solutions à apporter qui correspondent davantage à un schéma de questionnement, à des hypothèses d'intervention qu'à un schéma de réponse prédéfinie et systématique.

L'illustration du rôle de la protection sociale peut être abordée par différents angles : celui du financement, de la redistribution, de la co-intervention, du domaine d'action, de l'organisme porteur ou participant à l'action, de l'assistance et de l'assurance tout en mettant en évidence que la lutte contre l'exclusion est transversale.

Une réflexion sera conduite sur la participation de la protection sociale à la cohésion sociale à travers les principes de solidarité.

Cette partie pourra se prolonger en ETLV en lien avec les différents axes du programme de LV tels que « Identités et échanges », « Espace privé et espace public », « Citoyenneté et mondes virtuels », « Diversité et inclusion ».

1^{re} ST2S – STSS, Pôle méthodologique

« Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social »

Comment les études scientifiques en santé-social contribuent-elles à la connaissance d'une population ?

Cette partie permet de situer l'apport des études scientifiques à la connaissance des problèmes sociaux et de l'état de santé des populations ainsi qu'aux prises de décisions les concernant.

Contenu	Capacités exigibles
<p>Recherche documentaire dans le domaine sanitaire et social :</p> <p>Questionnement, collecte, analyse critique des sources, synthèse</p> <p><i>Principales notions :</i></p> <p>Source d'information - Fiabilité de la source - Qualité de l'information - Requête - Références, typologie des principales bases documentaires du champ.</p>	<p>Constituer et structurer un corpus documentaire correspondant à un sujet dans le domaine sanitaire et social.</p> <p>Expliquer l'apport de la recherche documentaire à une étude.</p>
<p>Rechercher les études scientifiques déjà menées sur le sujet concerné est un préalable à toute étude. Cette recherche documentaire est également indispensable à l'analyse des différents thèmes du programme. Elle permet la mobilisation des connaissances et représente souvent le socle des activités menées par les élèves.</p> <p>L'apprentissage de la démarche de recherche documentaire nécessite un temps dédié dans ce pôle étroitement relié aux activités menées dans les pôles thématiques. La démarche, une fois maîtrisée par les élèves, est régulièrement mise en œuvre dans l'ensemble des activités de sciences et techniques sanitaires et sociales.</p>	

Retrouvez eduscol sur :



Conseils pédagogiques

L'objectif de cette partie est de permettre aux élèves de savoir mener une recherche documentaire en santé-social en mobilisant les repères du secteur. Cette démarche représente souvent le socle des activités menées par les élèves. Les fondamentaux de cette démarche doivent être acquis dans le cadre du socle commun dès la classe de seconde, il s'agira de les mobiliser dès le début de la classe de première et d'assurer sa déclinaison dans le champ des STSS.

Les élèves seront ainsi amenés à comprendre l'importance de la recherche documentaire dans l'approfondissement de la connaissance d'un thème.

On s'assurera que la recherche documentaire permette la mobilisation des connaissances acquises par les élèves et qu'elle enrichit leur connaissance des acteurs du secteur et organismes producteurs de données et d'information.

On s'attardera à une formation à des méthodes plutôt qu'à des outils en matière de recherche documentaire afin que les élèves s'interrogent, intègrent un thème dans le domaine de la santé et du social, et construisent une requête et sachent justifier leurs choix. Des bases de données scientifiques (Doc'CISMeF développé par le CHU de Rouen avec appui d'un formulaire de construction d'une requête sur la base elle-même ou sur PubMed, Isidore pour les recherches en Sciences Humaines et Sociales), bases de recommandations (HAS), bases d'actions (OSCARS) pourront être interrogées ; on peut suivre la mise en place du Health Data Hub¹⁴.

On veillera, tout particulièrement, à démontrer aux élèves l'importance d'évaluer la fiabilité des sources et la qualité des informations. Un travail transversal en Éducation aux Médias et à l'Information peut être mené en relation avec les professeurs documentalistes tout en veillant au transfert vers le secteur sanitaire et social.

L'apport de la recherche documentaire à une étude devra être illustré à partir d'exemples de démarche d'étude.

Les travaux menés en ETLV pourront enrichir ces acquis de la connaissance d'organismes internationaux producteurs de données et de recherche.

Contenu	Capacités exigibles
<p>L'étude au service de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Apports des études à la compréhension des questions dans le domaine sanitaire et social Place de la démarche d'étude dans le diagnostic et l'évaluation dans ce domaine <p>La démarche d'étude, de sa cohérence à son adaptation aux contextes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construction de l'objet d'étude Méthodes qualitatives et quantitatives, complémentarité Recueil des données : protocole, méthodes et outils d'enquête Traitement des données et stratégies d'analyse Présentation de l'étude, rapport d'études, perspectives <p><i>Principales notions :</i></p> <p>Démarche - Protocole d'étude - Méthode de recueil de données - Producteur de données - Objet d'étude - Hypothèses - Outils de recueil de données - Spécificités des données et des informations à caractère sanitaire et social - Protection de l'information - Éthique - Échantillon - Traitement des données</p>	<p>Argumenter l'intérêt d'une étude à la connaissance de l'état de santé ou d'un fait social, à l'élaboration d'un projet ou de son évaluation.</p> <p>Mettre en relation un objet d'étude avec la demande ou le besoin, la commande initiale et le contexte institutionnel.</p> <p>Repérer les différentes questions éthiques et réglementaires posées par une étude.</p> <p>Argumenter le choix de la méthode et des outils de recueil de données utilisés dans une étude.</p> <p>Présenter le choix de construction de l'échantillon d'une étude.</p> <p>Traiter les données quantitatives pour produire une information dans le cadre d'une étude.</p> <p>Expliquer l'importance de la présentation d'une étude et de sa diffusion.</p>
<p>L'analyse d'études, la conception voire la participation à une étude adaptée au cadre de formation des élèves peuvent faciliter la compréhension de la démarche et permettre d'acquérir les capacités associées.</p>	

Retrouvez éducol sur :



14. CUGGIA Marc, POLTON Dominique, WAINRIB Gilles, COMBES Stéphanie, Health Data Hub - Mission de préfiguration, Rapport public - octobre 2018 - Ministère des Solidarités et de la Santé [En ligne], disponible sur solidarites-sante.gouv.fr

Conseils pédagogiques

L'objectif de cette partie est de permettre aux élèves de savoir repérer les caractéristiques d'une démarche d'étude dans le domaine sanitaire et social et de savoir en mener une analyse. Ces acquis seront réinvestis dans le supérieur.

Si la formation à la compréhension de la démarche d'étude nécessite une progression dédiée, les élèves peuvent être amenés à lire, explorer des rapports d'études en appui aux différentes parties du pôle thématique. Leur compréhension de la démarche est ensuite développée dans la partie méthodologique en appui au développement des capacités attendues.

Il faudra veiller autant que possible à appréhender des études dans leur intégralité afin de ne pas isoler un des éléments sans que la démarche d'ensemble ne puisse être appréhendée.

On s'emploiera à démontrer dans cette partie que la démarche d'étude est un élément essentiel du diagnostic et de l'évaluation en santé et action sociale et une étape de la démarche de projet. Diverses bases d'études pourront être utilisées afin de varier les approches : études de la DREES, de l'IRDES, du CREDOC, Dossiers d'études (CAF), OFDT, FNORS et les différentes ORS, etc.

La notion d'hypothèse est à penser avec les élèves comme étant une réponse provisoire qui peut être construite lors des différentes activités pédagogiques. L'enseignant pourra ensuite la valider ou la réorienter en appui sur des travaux scientifiques. Elle sera ensuite située en lien avec la démarche d'étude.

On insistera sur l'incidence des aspects législatifs et réglementaires liés à la protection des données et aux droits des personnes sur la collecte et la gestion des données. On assurera que les élèves ont pu croiser la question éthique, telle qu'elle peut se poser lors d'une étude en santé ou à dimension sociale.

L'élève sera conduit à être en mesure d'établir le lien entre la finalité d'une étude et les données à recueillir et l'outil le plus pertinent, afin d'être en capacité d'argumenter les choix réalisés dans un contexte particulier. Dans cet objectif, l'élève sera amené à identifier et caractériser différents outils nécessaires au recueil des données. On veillera également à expliciter les liens avec les objectifs de l'étude, la population, et le(s) contexte(s).

Le choix de construction de l'échantillon d'une étude se fera à partir d'un exemple.

On pourra envisager, en pédagogie de l'erreur (avec remédiation par l'enseignant) la conception voire la participation à une étude pour permettre aux élèves d'appréhender la complexité de la démarche.

Afin que les élèves construisent leur vision de la démarche d'étude, des techniques de schématisation¹⁵ pourront être utilisées. La mise en relation des éléments constituant la démarche étudiée aidera les élèves à développer leur analyse.

La présentation d'une étude pourra prendre appui sur l'exploration d'un exemple de rapport d'étude. L'élève doit être capable de repérer les éléments de présentation de la démarche, et particulièrement d'expliquer la problématique, présenter sa méthodologie et les résultats obtenus ainsi que leur apport quant au questionnement initial. Les élèves seront habitués à repérer les différentes structures ou acteurs intervenant dans une telle démarche et à les identifier.

La question de la diffusion du rapport d'étude sera explorée en lien avec son apport à la compréhension des questions de santé ou sociales envisagées. Son lieu de diffusion sera mis en lien avec les différentes structures associées au travail réalisé et pourra enrichir les repères des élèves sur les producteurs d'information et d'études. En approche croisée avec l'EMI, une analyse des communiqués de presse, articles de presse présentant la recherche menée pourra être réalisée.

L'utilisation de logiciels ou applications devra être intégrée notamment pour développer les capacités exigibles de traitement des données d'une étude (tableur particulièrement, etc.) et de présentation d'une étude (infographie, fonctions avancées de traitement de texte pour réaliser un rapport d'étude, exposé en appui sur un logiciel de présentation, etc.).

Retrouvez éducol sur :



15. Techniques de carte mentale avec dessin éventuellement (type Sketchnote), de schématisation par Post-it, par exemple.

Glossaire

Ce glossaire n'est pas limitatif. Il n'est pas destiné aux élèves. Conçu dans une optique d'harmonisation des pratiques, il représente seulement une base de travail pédagogique pour l'enseignant.

Il participe à la construction d'un corpus de références scientifiques et technologiques qui caractérise le domaine d'enseignement du secteur sanitaire et social et doit favoriser l'appropriation, par l'élève de la série ST2S, d'une culture scientifique et technologique propre au secteur de la santé et du social.

A

Analyser : décomposer une situation, un document en ses différents éléments, établir les liens entre eux et faire émerger un sens ; par exemple : la cause, la conséquence, l'évolution (progression, régression, stabilisation, etc.). Une analyse, au sens étymologique du terme, nécessite de décortiquer un problème (-lyse) puis de construire le savoir (ana-); elle nécessite une part de compréhension faite après observation, description ou constatation pour en arriver à une déduction ou une interprétation.

Argumenter : défendre ou réfuter une proposition, un avis, une opinion par un raisonnement basé sur des faits, des chiffres, des idées, etc.

C

Calculer : effectuer une ou des opérations mathématiques aboutissant à une application numérique.

Caractériser : indiquer avec précision les éléments importants permettant d'identifier un phénomène, une structure, un organisme, et ses caractères distinctifs.

Citer : donner une réponse concise sous forme de chiffres, de termes, de mots-clés, d'expressions, de sigles qui auront été préalablement explicités. Synonymes : **Nommer, Indiquer, Désigner**.

Commenter : apporter des remarques ou des explications complémentaires pour expliquer une situation, un phénomène étudié, etc. Tout commentaire s'appuie sur une analyse.

Comparer : présenter en parallèle l'analyse (les points communs et différents) de plusieurs éléments et les conclusions tirées ; tout domaine de comparaison doit être considéré (étymologique, fonctionnel, etc.).

Concevoir : penser un objet - une méthode, par exemple - puis le présenter et expliquer la démarche suivie ainsi que les principes sur lesquels il a été conçu.

Conclure : rassembler en un tout cohérent et concis les éléments dégagés au cours du travail développé.

Constituer : créer de manière organisée. Contribuer à former un tout avec d'autres éléments, composer

Retrouvez éduscol sur :



D

Décrire : restituer une observation détaillée sans explication.

Déduire : tirer d'une ou plusieurs propositions une autre proposition qui en est la conséquence.

Définir : donner en une formule précise l'ensemble des caractères qui donnent le sens d'un mot, d'une expression, d'un concept, etc.

Dégager : isoler un élément d'un ensemble.

Délimiter : caractériser en fixant les limites.

Désigner : voir plus haut la définition de « Citer ».

Différencier : faire apparaître la différence; indiquer avec précision ce qui fait la différence entre plusieurs objets, concepts, phénomènes, etc. Synonyme : **Distinguer**

Discuter : procéder de façon contradictoire à un examen, une analyse

Distinguer : voir ci-dessus la définition de « Différencier ».

E

Énumérer : énoncer une à une les parties d'un tout; suppose l'exhaustivité.

Expliquer : faire comprendre en développant toutes les étapes et les liens d'un raisonnement

Exposer : décrire de manière structurée un ensemble de faits, d'idées, **en donnant des** explications.

Évaluer : mesurer l'écart entre réalisation et objectif.

I

Identifier : reconnaître à certains traits, à certaines caractéristiques non équivoques comme ne faisant qu'un avec un concept, ou une catégorie d'objet; retrouver pour un élément particulier les données qui le caractérisent.

Illustrer : rendre plus clair par un exemple démonstratif.

Indiquer : voir plus haut la définition de « Citer ».

Interpréter : donner du sens à un élément; sélectionner des données ou des résultats d'expériences et les traduire pour que l'ensemble prenne sens.

J

Justifier : expliquer en quoi la proposition est valide.

M

Mettre en relation : présenter les liens existant entre deux objets de connaissance ou technologiques.

Retrouvez éduscol sur :



Mobiliser : faire appel à l'objet (la notion, la méthode, la référence, l'information, etc.) et l'utiliser dans la réflexion engagée, le travail demandé.

Montrer : donner des preuves à l'appui de la thèse proposée dans la consigne ; mettre en évidence.

N

Nommer : voir plus haut la définition de « Citer ».

P

Porter un regard critique : aborder l'objet (le document, la situation, etc.) avec rigueur, le questionner, analyser et argumenter son raisonnement, développer une activité intellectuelle autonome.

Préciser : rendre explicite, clarifier une information, une action (un phénomène, un processus, une idée, etc.), détailler, compléter.

Présenter : citer et expliquer.

R

Réaliser : faire ; faire exister en tant qu'objet, concrétiser.

Recenser : inventorier, dénombrer.

Recueillir : repérer, rassembler des éléments dispersés.

Repérer : retrouver des informations au sein d'un ensemble par rapport à un ou des critères fixés au préalable.

S

Schématiser : présenter des informations, un processus sous forme simplifiée en se limitant à leurs traits essentiels.

Situer : préciser la place de l'objet, du phénomène dans un ensemble.

Synthétiser : rassembler et organiser des informations, des idées, des arguments provenant de l'exploitation de sources différentes et les recomposer en un tout cohérent pour répondre à un objectif fixé au préalable.

Traiter des données : effectuer les traitements de données (calculs, transformations visuelles, etc.) de manière à en produire de l'information.

Retrouvez éduscol sur :

